

COUPE DE NORMANDIE PISTE 2018

La Coupe de Normandie piste est en inter région pour toutes les catégories.

Article 1 - COUPE de Normandie INDIVIDUEL:

a) Coupe *de Normandie Individuel* :

- Chaque coureur marque des points pour lui même.
- Dans les épreuves en peloton, dans le cas de séries qualificatives, un quota de cinq coureurs sera appliqué dans chaque série. Si le nombre de partants est inférieur à 24, le quota ne s'appliquera pas.
- Le vainqueur de la coupe de Normandie individuel sera le meilleur coureur sur l'ensemble des diverses manches. Sur chaque épreuve, le coureur marque des points (cf. points attribués ci-dessous) et ce sera le coureur qui aura le moins de points qui sera déclaré vainqueur.
- Un coureur qui ferait l'impasse sur une épreuve se verra attribuer les points +1 point du dernier de l'épreuve.
- En cas d'égalité, c'est le coureur qui obtient le plus grand nombre de places de premier qui remporte le Coupe de Normandie. En cas de nouvelle égalité, ce sont les meilleures places qui déterminent le classement.
- Tout licencié peut directement participer à une manche régionale
- Il se verra attribuer les points +1 point du dernier des épreuves précédentes.
- A l'issue de chaque manche, un classement individuel sera établi
- Un maillot de leader sera remis au 1^{er} du classement général individuel à l'issue de chaque journée
- Chaque leader aura **l'obligation** de porter son maillot distinctif lors de la prochaine manche dans les épreuves en peloton. Cette exigence sera facultative pour les épreuves chronométrées, individuelles ou par équipes.
- Seront concernés chez les hommes les catégories seniors, juniors, cadets, minimes. Pour les femmes seront concernées les Dames (séniors et juniors), les cadettes/minimes
- Pour les épreuves en peloton, les féminines minimes cadettes évolueront avec les minimes garçons et les dames juniors-seniors avec les cadets. Pour les points de leur classement respectif, un classement à part sera ressorti.
-

b) *Epreuves Coupe de Normandie individuel* :

- Vitesse : minimes/cadets/féminines minimes-cadettes/juniors-dames juniors.
- Séries constituées par rapport au 200 m.
- Saison 2018 : les 200m seront réalisés lors de la manche de la coupe de Normandie où la vitesse sera au programme.
- Chaque sprint sera disputé sur une seule manche. Cependant, les petites finales et la grande finale se feront sur 2 manches gagnantes (**si le programme le permet**).
- L'épreuve se déroule sur 3 tours et demi
- Course aux points, scratch: règlement FFC
- Eliminatoire : éliminés fixés par le Collège des Commissaires selon les engagements et la longueur de la piste.
- Poursuite individuelle : règlement et distances suivant règlement de la FFC
- Dans le cadre de l'initiation à la poursuite individuelle, les catégories suivantes effectuerons :
- Benjamin = 1Km et Minimes = 2Km

Article 2 – Coupe de Normandie PAR EQUIPE

a) Coupe *par Equipe* :

- Les clubs n'ayant pas suffisamment de coureurs pour constituer une équipe seront regroupés au sein d'une équipe départementale.
- Le vainqueur de la Coupe de Normandie par équipe sera la meilleure équipe sur l'ensemble des diverses manches A chaque épreuve de chaque catégorie, l'équipe marque les points de sa place (cf. points attribués ci-dessous). Au final, l'équipe vainqueur du challenge par équipe sera celle totalisant le moins de points
- En cas d'égalité, c'est l'équipe qui obtient le plus grand nombre de places de premier qui remporte la Coupe de Normandie. En cas de nouvelle égalité, ce sont les meilleures places qui déterminent le classement.
- Chaque équipe présente sur le podium recevra un trophée.

b) *Epreuves Coupe de Normandie. par Equipe* :

- Américaine : règlement FFC. Pour les benjamins les relais se feront au touché et/ou au boudin, les minimales les relais se feront à la volée. Si une équipe présente 2 doublettes, ce sont les points de la meilleure qui seront pris en compte pour le classement général.
- Poursuite par équipe : le classement s'établit suivant le temps de la série. Toute équipe rattrapée peut finir sa série pour déterminer son classement réel. En ce qui concerne la poursuite par équipe benjamin/minime, elle se fera sur 2 kms avec 4 coureurs. Pour les cadets, elle se fera sur 3 kms avec 4 coureurs. En ce qui concerne le matériel, guidon traditionnel et roues à rayons.
- Vitesse par équipe : 1 minime, 1 cadet et 1 junior ou senior dans cet ordre. Le classement s'établit suivant le temps de la série.

Article 3 - POINTS ATTRIBUES

POINTS ATTRIBUES AU CLASSEMENT INDIVIDUEL :

POINTS ATTRIBUES AU CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Clt points

1er	1	7ème	7	13ème	13	19ème	19
2ème	2	8ème	8	14ème	14	20ème	20
3ème	3	9ème	9	15ème	15	21ème	21
4ème	4	10ème	10	16ème	16	22ème	22
5ème	5	11ème	11	17ème	17	23ème	23
6ème	6	12ème	12	18ème	18	24ème	24

POINTS ATTRIBUES AU CLASSEMENT PAR EQUIPE

Clt points

1er	1	7ème	7
2ème	2	8ème	8
3ème	3	9ème	9
4ème	4	10ème	10
5ème	5	11ème	11
6ème	6	12ème	12

Article 4 - Matériel

- Pour la catégorie Benjamin, la commission Piste rend l'utilisation du vélo de piste **Obligatoire** lors des compétitions de la coupe de Normandie.
- Le braquet sera celui de l'école de cyclisme soit 5,60m ou 42*16

Article 5 :

- Le jury des commissaires et le responsable de la commission piste ou l'un des membres de celle-ci se chargent des classements, tranchent tous les litiges.
- En ce qui concerne l'américaine et les autres courses de peloton, un responsable piste autre que les commissaires sera nommé. Cette personne aura pour mission de détecter toute entente (entre des coureurs d'équipes différentes). S'il constate une irrégularité, il avisera les commissaires pendant ou après la course et ils décideront ensemble d'un éventuel déclassement.
- Dans le cadre de la Coupe de Normandie Individuel, il en sera de même afin que l'équité sportive ne soit pas transgressée. Les coureurs d'un même club seront autorisés à employer une tactique d'équipe à condition que chacun défende ses chances de victoire.
- Avant chaque nouvelle réunion, un classement général actualisé et officiel sera affiché en début d'épreuve.

Article 6 :

- Les responsables des départements et des clubs ne seront pas autorisés à diriger plus d'une équipe dans les courses dites de peloton.

Article 7 :

- Tout litige concernant d'éventuelles imperfections dans ce nouveau règlement sera étudié après demande par la commission piste.

Article 8 : LES PRIX

Il n'y a plus de dotation à chaque manche de la Coupe de Normandie.

Article 9 - SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

CF critères de sélection :

- o Parmi les critères de sélection pour participer au Championnat de France, figurera **l'obligation** de participer à toutes les manches de la Coupe et au Championnat de Normandie.
- o Exception faite pour les coureurs en stage ou sélection Nationale

Article 10 – DOTATIONS

a) Classement Général Individuel :

Catégorie	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Minimes	60,00 €	45,00 €	30,00 €	15,00 €	10,00 €
Féminines M/C	60,00 €	45,00 €	30,00 €	15,00 €	10,00 €
Cadets	90,00 €	60,00 €	45,00 €	30,00 €	15,00 €
Dames J/S	90,00 €	60,00 €	45,00 €	30,00 €	10,00 €
Juniors	120,00 €	80,00 €	60,00 €	40,00 €	25,00 €
Seniors	140,00 €	100,00 €	70,00 €	40,00 €	30,00 €
Total	1 500,00 €				

b) Classement Général par Equipe :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème
700,00 €	550,00 €	400,00 €	250,00 €	120,00 €	80,00 €

TOTAL 2 100,00 €

Dotation du classement général : **TOTAL : 3 600,00 €**